<u>DESIGNATION DES GARANTIES</u>	CAPITAUX ASSURES	FRANCHISE
	(en F CFA)	(en F CFA)
I/Incendie et Risques annexes :		-
Bâtiment/Risques locatifs	25 000 000	Néant
Matériels, Mobiliers & Effets personnels	5 000 000	
Stock de marchandises/Produits pharmaceutiques	15 000 000	10% sinistre Min
		200 000
Frais de déblais/Honoraires d'experts	2 000 000	Néant
Privation de Jouissance	2 000 000	Néant
Recours de tiers et voisins	10 000 000	Néant
Dommages électriques au 1er risque	2 000 000	10% du sinistre
		Mini : 100 000
II/Vol par effraction au 1er risque :		10% du sinistre
- Vol Matériels/Mobilier et Marchandises	5 000 000	Mini: 200 000
- Vol espèce en tiroir-caisse fermé à clé	1 000 000	50 000
III/Dégât des eaux au 1er risque :		10% du sinistre
Dommages aux biens mobiliers & immobiliers	3 000 000	Mini : 100 000
IV/Bris de glace au 1er risque :		
Bris accidentel des glaces, miroirs & enseigne	1 000 000	50 000
lumineuse		
V/ Responsabilité Civile :		
1- R.C. Exploitation		
- Dommages corporels	10 000 000	Néant
- Intoxication alimentaire	2 000 000	Néant
- Dommages matériels et immatériels		
consécutifs	15 000 000	
dont :		
- R.C. Incendie hors locaux	5 000 000	10% du sinistre
- R.C. Dégât des eaux hors locaux	5 000 000	Mini : 150 000
2- R.C. Professionnelle et /ou Produits		
Pour tous dommages corporels, matériels &	5 000 000	10% du sinistre
immatériels consécutifs confondus	par sinistre et par	Mini 200 000 à
	année d'assurance	l'exception des
		dommages
		corporels
3- <u>Défense/Recours</u>	1 000 000	Néant

Prime Nette	Accessoires	Taxe d'assurance	Prime TTC
99 167	5 000	20 833	125 000